

DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS

Le CMDL est un établissement spécialisé en jazz et musiques actuelles de très petite taille une soixantaine d'étudiants à temps complets et une soixantaine d'étudiants pour des formations de courte durée. Cette petite taille est une volonté de l'équipe dirigeante, en effet, elle privilégie la qualité des étudiants accueillis et l'esprit de famille propice à un enseignement de qualité. Notre stratégie à l'international n'en n'est pas moins ambitieuse.

Le choix de nos partenaires

Le CMDL cherche à développer des partenariats actifs et productifs sur le long terme. C'est pourquoi, nous cherchons à développer les partenariats qui ont déjà fait leurs preuves en termes de mobilités entrantes et sortantes et de développer des partenariats avec d'autres établissements comparables à notre structure.

Dans l'enseignement du jazz et des musiques actuelles, la volonté des étudiants et des enseignants est primordiale dans le choix des partenariats Erasmus que le CMDL aimerait conclure. En effet, cette discipline n'étant pas présente dans tous les établissements et quand celle-ci est présente le style étant propre à chaque établissement, le choix des partenaires est très important.

Le CMDL a également le souci de nouer des partenariats équilibrés. A savoir, le nombre de mobilités entrantes est du même ordre que celui des mobilités sortantes pour les étudiants ainsi que pour les enseignements.

Les partenariats se pensent aussi en termes de faisabilité. Il faut en effet que les accords bilatéraux soient rendus possibles et réalisables au regard du contenu des catalogues de formation et des transferts de crédits.

Les priorités en termes de régions géographiques.

Il est très important pour nous de ne pas restreindre nos partenariats à une région en particulier. Plus les partenariats sont situés dans des zones diverses, plus notre établissement s'enrichit en terme de culture artistique. Sur les 5 années de notre charte Erasmus+ nous avons pu construire 18 accords bilatéraux en Europe, l'ouverture aux USA serait très importante pour élargir notre offre.

Au-delà de la zone géographique, c'est avant tout la diversité artistique, la valeur ajoutée et la faisabilité du partenariat qui rentre en compte (catalogue de formation, système de transferts de crédits etc...).

Par la conclusion de nouveaux partenariats avec des établissements de zones nouvellement incluses dans la politique Erasmus, le CMDL souhaite prendre part à l'intégration de nouveaux pays dans le Programme.

Les objectifs de nos activités de mobilités.

- Favoriser l'ouverture de notre établissement à l'international par l'ancrage de ses formations dans le paysage de l'enseignement supérieur du jazz et des musiques actuelles européen et international
- Susciter l'intérêt et la curiosité des étudiants et du personnel enseignant pour l'enseignement supérieur du jazz et des musiques actuelles dans les établissements étrangers
- Augmenter les chances de poursuite des études en Master à l'étranger des étudiants et leur accessibilité
- Permettre au personnel enseignant de découvrir d'autres pratiques d'enseignement
- Participer à la réflexion globale sur l'enseignement supérieur du jazz et des musiques actuelles, à l'échelle internationale
- Permettre aux étudiants de s'immerger dans la culture d'un pays et d'enrichir ainsi son patrimoine culturel indispensable dans la réalisation complète d'un musicien

Les groupes cibles

- Nous privilégions les étudiants en deuxième ou troisième année de licence dans notre établissement
- Tous les enseignants
- Le personnel administratif encadrant les formations

Le CMDL souhaite participer à l'action Erasmus pour la mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur. Elle répond à la politique de l'établissement, visant à fournir des connaissances et des clés d'apprentissage aussi riches et diverses que possible. Grâce au programme Erasmus+, l'étudiant se nourrit d'autres discours et d'autres approches pédagogiques tout en développant sa culture du monde et son engagement citoyen. Le personnel enseignant échange sur ces pratiques professionnelles dans une volonté d'apprentissage et de transmission tout au long de sa carrière. L'action Erasmus pour la mobilité, contribue également au rayonnement international du jazz et de son apprentissage. Pour mener à bien cette action, le CMDL s'engage à développer mais aussi pérenniser ses partenariats en Europe et à l'International. Il coopère afin d'accroître la disponibilité et la qualité du contenu et de la reconnaissance des périodes de mobilité. Il facilite les contacts et s'implique dans une collaboration active pour la gestion de la mobilité sur le plan administratif, contractuel et financier. Par la promotion et la diffusion d'informations sur le dispositif et ses acteurs (activités, lieux de formation, poursuite d'études, environnement...) l'établissement facilite la participation à la mobilité. Il accompagne et guide les participants tout au long de l'expérience. Chaque participant à la mobilité entrante se verra attribué un parrain maîtrisant l'anglais ainsi qu'un membre du personnel référent, il sera intégré à la vie de l'établissement.

La mobilité Erasmus contribue à l'amélioration, à l'ouverture et à la modernisation du CMDL.

Grâce au programme Erasmus +, le CMDL engage un vrai travail de reconnaissance de ses formations au niveau international. La mise en place de références et d'outils communs, tels le L.M.D., ou les crédits européens, nécessaire à la mobilité Erasmus, permet de valoriser des acquis au niveau européen et internationale et de renforcer la cohésion des apprentissages et l'attractivité des formations CDML. Plus l'établissement participe à des mobilités entrantes et sortantes,

plus ses formations seront ancrées dans le paysage de l'enseignement supérieur du jazz et des musiques actuelles européen et international. Il développe des outils de coopération et de gestion de projets qui l'engagent sur la voie de modernisation sur le long terme.

La participation du CMDL au programme Erasmus +, lui permet d'évaluer et de perfectionner ses pratiques. Le réseau de partenaires et la mobilité du personnel offrent la possibilité de partager ses expériences et d'identifier de nouveaux outils et de bonnes pratiques à appliquer au sein même de l'établissement, pour des changements durables. Le retour d'expérience d'un étudiant ou d'un membre du personnel en mobilité entrante (entretien, questionnaire) a également une grande valeur pour évaluer les actions du CMDL sur différents aspects (accueil, accompagnement, qualité des enseignements... etc.). De plus, pour évaluer l'impact de la mobilité et participer à la réflexion globale sur l'enseignement supérieur du jazz et des musiques actuelles, à l'échelle internationale, le CMDL tend à développer des groupes de discussion thématiques entre ses différents partenaires.

Le CMDL identifie la mobilité étudiante comme un élément essentiel de son programme pédagogique, visant à un enseignement de qualité facilitant l'insertion professionnelle au niveau international. La musique est un langage universel et doit donc permettre aux étudiants de travailler partout dans le monde. Le projet de mobilité Erasmus+ est une opportunité indispensable pour créer un réseau à l'international et encourager une poursuite d'études en Master à l'étranger. Grâce aux données collectées (nombre de demande de mobilité entrante / sortante, retour d'expérience, évaluation des acquis, ...), le CMDL pourra évaluer son action. L'objectif de réussite que le CMDL se fixe pour le programme 2021-2027, serait de multiplier par trois les mobilités.